

## Procédure d'accès réglementé aux cours de langue italienne L2/LS pour les étudiants internationaux II Semestre 2017/2018

À titre préliminaire, tous les étudiants intéressés devront effectuer l'enregistrement en ligne aux services de l'Université de Macerata grâce au lien vers le site [studenti.unimc.it](http://studenti.unimc.it)

À l'aide des droits d'accès fournis, l'accès aux cours pourra être obtenu selon une des deux typologies illustrées :

### a) Les étudiants qui doivent effectuer le test d'évaluation.

- Avant le **5 décembre 2017**, l'intéressé devra effectuer l'accès à la plateforme des tests (grâce aux droits d'accès fournis lors de l'enregistrement) par le biais du site <http://moodle.unimc.it> et passer le test d'évaluation à la fin duquel il sera renvoyé au site web des cours <http://clacourses.unimc.it> qui selon le résultat obtenu, habilitera l'étudiant à l'inscription aux cours du niveau correspondant.

### b) Les étudiants présentant une certification/attestation universitaire du niveau de connaissance de la langue italienne pendant la période : 11 septembre-30 octobre 2017.

- Avant le **30 octobre 2017**, l'étudiant devra effectuer l'accès au site internet <http://clacourses.unimc.it> (à l'aide des droits d'accès fournis au moment de l'enregistrement) et télécharger le scanner de la certification/attestation universitaire du niveau de connaissance de la langue italienne.

N.B. : La documentation, remontant au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2015, doit avoir été délivrée par l'Université d'origine ou par une des autorités de certification internationales suivante : Université pour les Étrangers de Pérouse, Université pour les Étrangers de Sienne, l'Université de Rome 3, la Société Dante Alighieri.

- Le CLA (Centre Linguistique de l'Université de Macerata) fera parvenir à l'intéressé une réponse avant le 10 novembre 2017 en rapport avec le document présenté. Dans le cas où le document ne pourrait pas être validé, l'étudiant devra passer le test d'évaluation (voir la procédure d'inscription ci-dessous). Dans le cas où la documentation présentée serait validée, le CLA communiquera à l'intéressé son niveau et par conséquent le cours qu'il pourra suivre (supérieur à un niveau A1), sous réserve de confirmation de son intention de participer aux cours par courriel. En pareil cas le CLA prendra les mesures nécessaires pour compléter l'inscription aux cours en question, avant le 30 novembre 2017.

En cas de problèmes dans la procédure d'accès, s'il vous plaît écrivez à [segreteria.cla@unimc.it](mailto:segreteria.cla@unimc.it)